



Pour le SE-Unsa, le PACTE c'est NON ! Et le SOCLE est insuffisant !

Le PACTE est la déclinaison du fameux « travailler plus pour gagner plus » cher à nos gouvernants et héritage des politiques passées.

Le SOCLE représente un ensemble de mesures inconditionnelles et sans contreparties dont certaines ne s'appliquent qu'à une partie des collègues.

Éléments informatifs, analyses et positionnements du SE-Unsa dans notre article et notre diaporama...

[Lire l'article, visionner le diaporama](#)



Passage à la Hors Classe, plus de promotions dès la rentrée 2023

Au Journal Officiel de ce samedi 10 juin 2023 est paru l'arrêté fixant les taux de promotions à la Hors classe pour les trois prochaines campagnes.

Ainsi pour la campagne 2023, le taux de promotions passe de 18 à 21%.

[Lire la suite](#)



Envie de s'essayer à l'ASH ? Être affecté-e sur un poste de Titulaire de secteur ? Plus d'infos

Vouloir s'essayer à l'ASH sans perdre son poste c'est possible. Il faut candidater pour le 20 juin au plus tard via le formulaire dédié ([LA](#)) à retourner à l'IEN ASH (ienash67@ac-strasbourg.fr).

Vous avez obtenu un poste de Titulaire de Secteur, pensez à renvoyer au plus tôt votre fiche de vœux à télécharger [ICI](#).

[Notre rubrique mouvement](#)



Pas encore adhérent-e ? Optez pour l'adhésion anticipée !

Adhérent-e dès maintenant mais prélevé-e à compter d'octobre ? C'est possible !

Être adhérent-e dès maintenant, c'est bénéficier dès aujourd'hui et pour toute l'année scolaire 2023/2024 de tous les services d'un syndicat utile.

Pour adhérer c'est [ICI](#)

[J'adhère](#)



Toujours ensemble, unis dans la diversité

L'UNSA continue de revendiquer des politiques publiques plus fortes contre les préjugés, les violences et les discriminations à l'encontre des personnes LGBTI.

Elle incite toutes et tous à participer aux actions revendicatives ou marches des fiertés qui auront lieu partout en France de mai à juillet 2023.

Strasbourg, le 17 juin : village associatif place de l'université dès 11h00, départ de la marche 14h00.

[Lire l'article de l'UNSA](#)



Inflation 5,1 - revalorisation 1,5 : cherchez l'erreur !

Alors que l'inflation pointe à 5,1 % sur un an, le ministre de la Fonction publique a présenté lundi 12 juin plusieurs mesures concernant les salaires et le pouvoir d'achat des agents publics. Ces annonces déconnectées des attentes des collègues dont le pouvoir d'achat fond à vue d'œil et trop éloignées des revendications de 10 % de revalorisation que portaient le SE-Unsa, l'Unsa Éducation et l'Unsa Fonction publique, nous ont amenés à quitter la table des négociations.

[En savoir plus](#)



Pas d'affectation, poste non demandé ou demande de révision : comment ça se passe ?

Vous n'avez pas obtenu de poste ou vous avez été affecté-e sur un poste non demandé, vous pouvez faire un recours (gracieux ou/et contentieux). Tout savoir sur les recours possibles, c'est

[ICI](#).

Votre affectation ne vous convient pas ou plus, faites une demande de révision d'affectation. Comment faire ? C'est [LA](#). Pour nous permettre de mieux vous aider, pensez à compléter notre [formulaire de suivi d'affectation](#) [ICI](#).

[Notre rubrique mouvement](#)

se-unsas67.net



Les directeurs d'école ne sont pas la courroie de transmission de la propagande ministérielle

Le ministère a envoyé un message aux directeurs d'école pour leur demander non seulement de diffuser mais également d'imprimer les « plaquettes d'informations » qu'il a éditées dans le cadre de la mise en œuvre du PACTE.

Le SE-Unsa, dénonçant cette démarche inconséquente à l'opposé des préoccupations de développement durable que les collègues mettent en œuvre et enseignent à leurs élèves, appelle à ne pas respecter cette consigne qui n'est rien d'autre que de la propagande ministérielle.

[Lire notre article](#)



Répartitions pédagogiques et limitation à 24 en GS, CP, CE1 ...

Dans chaque école, l'heure est à l'organisation pédagogique pour la rentrée de septembre.

La demande institutionnelle de la limitation à 24 élèves par classe en GS, CP et CE1 devient parfois un casse-tête pour les équipes et en particulier pour les directrices et directeurs. Qui plus est quand cette demande est souvent doublée d'une autre exigence : pas moins de 6 élèves dans un niveau pour les classes à cours multiples.
Comment faire...

[Qui décide ?](#)

se-unsas67.net



Prime Grenelle Stage : certains PES victimes d'une erreur de l'administration, le SE-Unsa 67 interpelle le DASEN

Cette prime pour les PE Stagiaires (50 ou 100 € mensuellement selon qu'ils soient à mi-temps ou à plein temps sur le terrain) n'est plus versée à tous. Pire, certains ont constaté un retrait sur salaire du montant des mensualités perçues pourtant à juste titre. Informé, le SE a contacté les services qui ont reconnu un bug logiciel mais qui ont surtout dit ne vouloir rectifier que les concernés qui se signaleront auprès d'eux.

Le SE 67 ne peut admettre un tel positionnement. Il a donc aussitôt interpellé le DASEN en exigeant le respect du cadre réglementaire pour tous les concernés, et ce dans des délais très contraints.

[Plus d'info \(le courrier au DASEN en fin d'article\)](#)



Les Remplaçants du 1er degré : les propositions du SE-Unsa

Les remplaçants, qui représentent 9 % de la profession, exercent une mission essentielle au bon fonctionnement du Service public d'éducation. Pour le SE-Unsa, les propositions d'amélioration de la situation des remplaçants concernent à la fois leur rémunération, leur carrière, leur gestion et leurs conditions d'exercice.

Le SE-Unsa fait donc des propositions d'amélioration de la situation des remplaçants qui relèvent de 4 domaines.

[Les propositions du SE-Unsa](#)

Suivez-nous !



[se-unsas67.net](https://www.se-unsas67.net)

